

SFR

Offre valable
du 02/02/16
au 29/03/16 inclus

JUSQU'À
30€
REMBOURSÉS

Pour l'achat d'un
Kit CPL AV500
Wifi TP-Link ou
d'un Pack Netgear
«CPL500 + Relais Wifi»



Êtes-vous éligible ? Vous êtes éligible si vous remplissez les conditions ci-dessous

- **Offre réservée aux clients SFR (y compris SFR La Carte et Red by SFR).**
- **Vous avez acheté, entre le 02/02/16 et le 29/03/16, un Kit CPL AV500 Wifi TP-Link ou un Pack Netgear «CPL500 + Relais Wifi»,** uniquement en espace SFR ou sur la boutique en ligne sfr.fr.
Jusqu'à 30€ remboursés dans la limite du prix d'achat du Kit TP-Link ou du Pack Netgear.
Le remboursement ne pourra intervenir à défaut de paiement ou d'incident de paiement, par le client, de sa 1^{ère} facture d'abonnement suivant la participation à l'offre de remboursement, ou en cas de rejet de prélèvement BANCAIRE automatique ou s'il est en situation d'impayés ou si la ligne est inactive au moment du remboursement.

Comment préférez-vous profiter de cette offre ?

- **Par INTERNET :** rendez-vous sur le site sfr.odr.fr et remplissez le formulaire en ligne. VOUS SEREZ REMBOURSÉ SOUS 3 SEMAINES.
- **Par COURRIER :** remplissez le formulaire ci-dessous et envoyez-le par voie postale. VOUS SEREZ REMBOURSÉ SOUS 8 SEMAINES.
A compter de la date de réception de votre demande conforme.

De quoi avons-nous besoin de votre part ? pour une demande de remboursement par courrier

À remplir
EN MAJUSCULE
AU STYLO NOIR

1

Vos coordonnées

N° de ligne SFR

Civilité M. Mme Nom

Prénom

N° Adresse

Code postal Ville

Prix d'achat de votre kit TP-Link ou de votre Pack Netgear⁽¹⁾⁽²⁾ , €

N° de code-barres de votre Kit CPL AV500 Wifi TP-Link ou du Pack Netgear⁽¹⁾

N° de ligne mobile⁽³⁾

(1) Si ces informations sont absentes ou erronées, nous ne pourrions pas procéder à votre remboursement. (2) Indiquez le montant de votre achat avant déduction de l'offre de remboursement (3) Pour recevoir votre SMS de suivi de demande..

2

Les pièces à joindre à votre envoi

- **Vous avez renseigné votre n° de ligne mobile SFR :**

La photocopie de la facture d'achat ou du ticket de caisse mentionnant l'achat du Kit CPL AV500 Wifi TP-Link ou du Pack Netgear «CPL500+relais Wifi» doivent être impérativement entourés),

Découpez le code-barres qui figure sur l'emballage de votre Kit CPL AV500 Wifi TP-Link ou du Pack Netgear «CPL500 + Relais Wifi» (les photocopies ne seront pas acceptées)

Un IBAN À SCOTCHER EN HAUT de ce coupon (sans cacher la partie renseignée ci-dessus) / **NE PAS AGRAFER.**

- **Vous avez renseigné votre n° de ligne Box de SFR (ADSL ou fibre) :**

Les 3 pièces justificatives ci-dessus + la photocopie d'une facture de votre Box de SFR datant de moins de 3 mois.

3

Vous nous envoyez le tout (coordonnées, IBAN, pièces justificatives) **dans les 30 jours suivant l'achat** (cachet de la Poste faisant foi) **à l'adresse ci-contre :**

ODR SFR N° 18910 - CEDEX 3520
99352 PARIS CONCOURS

Et après ?

- **Par INTERNET :** un email de confirmation vous sera envoyé après avoir effectué votre demande de remboursement en ligne.
- **Par COURRIER :** un SMS de confirmation vous sera adressé dès la réception de votre demande de remboursement.
Si vous ne souhaitez pas recevoir de SMS de suivi de votre demande, cochez ici

Vous recevrez votre remboursement à compter de la date de réception de votre demande conforme et sous réserve du règlement intégral de la première facture.



Pour suivre votre demande, rendez-vous sur internet sur sfr.odr.fr ou par téléphone

0821 36 46 56

Service 0,12 € / min
* prix appel

Offre réservée uniquement aux clients SFR (y compris SFR La Carte et Red by SFR). Du 02/02/16 au 29/03/2016 inclus, achetez un kit CPL AV500 Wifi TP-Link ou un Pack Netgear «CPL500+Relais wifi» uniquement en Espace SFR ou sur le site sfr.fr. Offre limitée à un seul remboursement par numéro de ligne SFR et non cumulable avec une autre offre de remboursement sur la même période et sur le même équipement. Dans la limite des stocks disponibles. Le remboursement ne pourra intervenir à défaut de paiement ou d'incident de paiement, par le client, de sa 1^{ère} facture d'abonnement suivant la participation à l'offre de remboursement, ou en cas de rejet de prélèvement bancaire automatique ou s'il est en situation d'impayés ou si la ligne est inactive au moment du remboursement. Sous réserve d'envoi des pièces justificatives dans les 30 jours suivant l'acte d'achat. Toute demande incomplète, illisible ou ratée ne pourra être prise en compte. Il ne sera répondu à aucune réclamation après le 29/06/2016. Les frais d'envoi et de photocopie sont à la charge du participant. Le présent bulletin une fois validé vaudra un remboursement maximum de 30€ TTC (soit 25€ HT et 5€ de TVA à 20%) du kit CPL AV500 Wifi TP-Link ou du pack Netgear «CPL500 + Relais wifi» accordé par la société SFR, 12 rue Jean-Philippe RAMEAU - ZAC Landy Playel - 93200 SAINT-DENIS. Conformément à la loi Informatique et Libertés, vous disposez d'un droit d'accès ainsi que d'un droit d'information complémentaire, de rectification et d'opposition sur les données vous concernant, utilisées par SFR pour la gestion de votre compte et pour toute opération de marketing direct. Vous pouvez vous opposer à leur communication à des tiers (communication à des fins d'étude ou de prospection pour des opérations commerciales). Pour exercer vos droits, envoyez un courrier avec vos nom, prénom, numéro d'appel SFR et copie de votre pièce d'identité à : «Courrier SFR Mobile- TSA 73917- 62978 Arras cedex 9».